



**HAL**  
open science

## La guerre s'éloigne : la place Dauphine

Patrick Boucheron

► **To cite this version:**

Patrick Boucheron. La guerre s'éloigne : la place Dauphine. Sylvain Venayre. Paris, théâtre des opérations : trente promenades à travers l'histoire, Éditions du Seuil, pp.164-171, 2018, 978-2-02-139702-4. hal-03262786

**HAL Id: hal-03262786**

**<https://college-de-france.hal.science/hal-03262786v1>**

Submitted on 17 Jun 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# LA GUERRE S'ÉLOIGNE

## La place Dauphine



En mars 1314, le dernier grand maître de l'ordre du Temple, Jacques de Molay, fut brûlé à la pointe actuelle de l'île de la Cité. Les croisades dont il fut un artisan furent-elles des guerres lointaines ? Parce qu'elles avaient pour but Jérusalem, ces guerres se déroulaient en réalité au centre du monde.

**L**a place Dauphine est la plus implacable et la plus délicieuse des nasses. « Chaque fois que je m'y suis trouvé, j'ai senti m'abandonner peu à peu l'envie d'aller ailleurs ; il m'a fallu argumenter avec moi-même pour me dégager d'une étreinte très douce, trop agréablement insistante. » C'est André Breton qui parle, dans *Nadja* (1928). On sait pourquoi le poète amoureux arpentait convulsivement les rues de Paris. Non pour y chercher le repos plaisant des nids douillets, mais bien au contraire le tremplin violent vers cette guerre au loin qu'on nomme imaginaire. Paris n'est Paris que lorsqu'il s'arrache à lui-même pour crier l'immensité du monde, c'est entendu. Mais ici ? À la pointe occidentale de l'île de la Cité, la place royale (la seconde, historiquement, après la place des Vosges) plonge doucement, s'étrécit, se fait triangle, presque close. Le président du Parlement de Paris Achille de Harlay l'a voulue ainsi en 1607, année de l'inauguration du Pont-Neuf. Elle y mène,

s'écartant légèrement pour y laisser admirer la très fameuse statue équestre du roi Henri IV, érigée en 1614, quatre ans après l'assassinat du bon roi. L'Hercule gaulois, le père du peuple, l'amant grivois et la poule au pot: rien à faire, tout nous parle d'ici, nulle vibration d'ailleurs. On s'approche du piédestal du haut duquel nous toise le guerrier intrépide, il semble cuirassé de ses victoires. Y verra-t-on des guerres lointaines? Pas davantage: ici, le siège d'Amiens, là, l'entrée dans Paris.

Toujours dos au Palais de Justice, le promeneur descendra donc les escaliers qui mènent au square du Vert-Galant. Il sera alors presque au fil de l'eau, mais parmi les saules et les tilleuls, qu'il ne s'imagine pas avoir échappé à «l'étreinte très douce» que décrivait Breton. Y flotte vaguement le souvenir des flonflons du café-concert qui s'installa là en 1865, non-loin de la Société des Trois-Bains, et il faudrait beaucoup d'imagination pour prendre prétexte de la sauvage diversité de la microfaune et flore locales, en ce bout du monde parisien, pour rêver à ailleurs qu'ici. Et cette pierre, laissée là par une délégation de l'exposition universelle de Montréal en 1967, afin de sceller l'amitié franco-québécoise? On nous dit qu'elle vient de l'île de Sainte-Hélène, dans l'archipel d'Hochalaga, que Samuel de Champlain baptisa ainsi en 1611 pour rendre hommage à sa femme Hélène de Champlain, né Boulle. Non décidément, le fleuve Saint-Laurent paraît bien loin, nous ne sommes qu'à Paris, sous nos pieds coulent la Seine.

Il est temps de rebrousser chemin. Au moment de remonter les escaliers vers le Pont-Neuf, en levant les yeux vers le revers de la terrasse qui le prolonge, se voit une plaque de bronze, plutôt ancienne. On y lit: «À cet endroit Jacques de Molay, dernier grand maître de l'ordre du Temple, a été brûlé le 18 mars 1314.» Jacques, né à Molay, dans une famille de petite

noblesse de Franche-Comté, qui est reçu en 1265 à la commanderie de Beaune dans l'ordre du Temple, fondée à Jérusalem en 1120 par Hugues de Payns comme « milice des pauvres chevaliers du Temple de Salomon ». Jacques de Molay, qui se hisse bientôt à la tête de ces moines-soldats au service de l'idéal de croisade, devenant en 1292 le vingt-troisième grand maître de l'ordre du Temple, au moment où celui-ci devait subir les conséquences de la chute de Saint-Jean d'Acre un an auparavant, le 17 juin 1291, qui précipite la perte des dernières positions des États latins d'Orient (Tyr, Sidon, Beyrouth) . Jacques de Molay, bien décidé à reconquérir Jérusalem, faisant alliance avec le roi de Chypre et avec Mahmud Ghazan Khan, septième souverain de la dynastie ilkhanide des Mongols de Perse, pour attaquer Alexandrie en juillet 1300 et tenter de frapper au cœur de l'État mamelouk. Et peut-être est-ce à l'Égypte qu'il pense lorsque, quatorze ans plus tard, s'allume à Paris le bûcher des hérétiques : nous la tenons enfin notre guerre lointaine.

Ne nous emballons pas. D'abord, parce que la croisade ne fut pas à proprement parler une guerre, mais le pèlerinage armé de ceux qui voulaient reconquérir le tombeau du Christ à Jérusalem. Certes, la portée sacrée de l'entreprise d'outre-mer n'ôte rien à sa dimension militaire : les historiens évaluent mieux aujourd'hui les conséquences de l'affrontement en Terre sainte dans la transformation des cultures militaires au XII<sup>e</sup> siècle, en Orient comme en Occident, et notamment en matière de fortifications et de guerres de siège. On estime que 10 000 chevaliers participèrent à la première croisade de 1095 qui mène à la conquête de Jérusalem en 1099 : la confrontation de la chevalerie européenne avec une autre aristocratie guerrière, celle de l'Orient musulman, n'est pas seulement l'opposition à un adversaire

redoutable qui mène une guerre cruelle et meurtrière, c'est aussi la rencontre avec un partenaire qui permet de réinventer les beaux gestes et les nobles manières d'une guerre-spectacle faite de prouesses.

Ce n'est que bien plus tard que la France coloniale fit de Godefroy de Bouillon (v.1058-1100), chevalier idéal et premier roi de Jérusalem, le héros fondateur de son élan civilisateur – c'est ainsi qu'il apparaît, en glorieuse tête de liste de ceux qu'honoraient en 1931 l'exposition coloniale, sur la plaque qui orne le flan ouest de l'actuelle palais de la Porte Dorée: «À ses fils qui ont étendu l'empire de son génie, et fait ainsi aimer son nom au-delà des mers, la France reconnaissante.» Mais là encore, au-delà de l'évidente manipulation de la mémoire, les historiens actuels de la croisade ne répugnent plus à user – avec prudence – du paradigme colonial pour décrire cette entreprise de conquête et de peuplement d'un territoire outre-mer désigné au début du <sup>xii</sup>e siècle par le moine et chroniqueur Guibert de Nogent comme *colonia nova Christianitatis*, «la nouvelle colonie de la Chrétienté».

Non, si la croisade n'est pas une guerre lointaine, c'est avant tout pour cette raison paradoxale, mais dont le paradoxe est constitutif de l'imaginaire politique de l'Occident chrétien: elle ne se déroule pas au loin mais au centre, puisque Jérusalem polarise l'ensemble de l'espace chrétien. Ceux qui, comme nous, vivent aux bords du monde sont donc condamnés à investir sinon des simulacres, du moins des répliques de Terre sainte. Ce n'est pas seulement l'édifice de l'église, en tant que matérialisation et exaltation de l'institution de l'Église, qui fait signe vers le Temple, mais bien l'édification de la Cité céleste dans ce temple intérieur qu'est l'âme de tout chrétien. La croisade, comme le *jihad*, commence là: dans une guerre contre soi-même.

La prise de Jérusalem et l'installation des Latins en Palestine n'effaçait en rien cette herméneutique chrétienne du Temple, dont la dissémination allégorique s'est poursuivie après la reconquête de la ville sainte, par Saladin, en 1187. L'impressionnant réseau européen des commanderies templières forment l'armature de cette présence qui est tout sauf symbolique, tant l'ordre du Temple assume d'importantes fonctions financières et bancaires, et notamment auprès du roi de France. Installé à Paris dès 1140, il s'implante d'abord à proximité de la Seine, à l'est de l'église Saint-Gervais (actuelle rue Vieille-du-Temple), avant de s'établir au nord de la ville, hors les murs de Philippe Auguste. L'enclos du Temple y formait une enclave fortifiée de six hectares, à laquelle on accédait par une porte à pont-levis flanquée de deux tours.

Était-ce pour absorber un « État dans l'État » que Philippe le Bel lança, le 14 septembre 1307, l'ordre d'arrêter tous les Templiers au nom de leur *mala fama*, « mauvaise renommée » que l'Inquisition eût tôt fait d'imputer en crime d'hérésie ? C'est ce que voulut croire l'historiographie traditionnelle. On situe mieux aujourd'hui la chute des Templiers dans la vague des procès politiques par lesquels la monarchie française arrache à la papauté la notion absolutiste de majesté : en assumant de purifier un ordre religieux placé sous l'autorité du pape, Philippe le Bel s'affirmait avec éclat comme le meilleur défenseur de la foi. Voici pourquoi Jacques de Molay devait mourir le 18 mars 1314, en ce jour où n'existaient ni le Pont-Neuf, ni le square du Vert-Galant, mais quelques îlots à la pointe de l'île de la Cité, dont la plus grande, « l'île aux Juifs », fut celle où l'on installa son bûcher.

Nous voici donc rassurés, et prêts à rebrousser chemin. Mais un dernier coup d'œil en arrière induit

soudain le doute : devant le square, un panneau touristique plus récent évoque bien le funeste événement de 1314, mais en le datant du 11 mars. « Maudits ! Maudits ! Vous serez tous maudits ! » : qui ne se souvient de la scène des *Rois maudits* de Maurice Druon (1955-1977) ? La malédiction commenterait donc ici, par la confusion des dates ? Les historiens hésitent : le 18 mars est le plus probable, mais Bernard Gui, chroniqueur et inquisiteur, qui a donc deux bonnes raisons de cultiver un certain goût de l'exactitude, tient au 11 mars. C'est indécidable, et l'on sait bien qu'avec l'ordre du Temple, ses mystères et ses trésors, dès que l'histoire hésite, l'ésotérisme s'engouffre dans la brèche. « Quand quelqu'un remet les Templiers sur le tapis, c'est un fou », s'exclame un connaisseur dans *Le Pendule de Foucault* d'Umberto Eco (1988).

Fuyons donc, puisque « l'art magique » d'André Breton est en train de prendre le dessus, regagnons la « forme rêvée » de Paris, cette place Dauphine lovée au creux des reins de Nadja. En repassant devant le cheval de bronze d'Henri IV, on se souviendra qu'on y découvrit, en 2004, plusieurs boîtes métalliques dissimulées par les fondeurs et ciseleurs en 1818. C'est que la statue de 1614, érigée par Jean de Bologne et Pietro Tacca, renversée par les révolutionnaires en 1792, avait été « ressuscitée » par la Restauration, comme le proclame une inscription de son piédestal. Là encore, on ne voit qu'une réplique. Et c'est dans le ventre même du simulacre que le ciseur Balthazar Mesnel, fervent bonapartiste, laissa bravement quelques grigris napoléoniens en souvenirs déjà nostalgiques d'expéditions glorieuses. Il n'y a pas de guerres lointaines, il n'y a que la guerre qui s'éloigne.

Patrick Boucheron



## Références

JEAN-PIERRE BABELON,  
« La statue d'Henri IV  
sur le Pont-Neuf.  
Les boîtes trouvées  
dans le "cheval de  
bronze" », *Monuments  
et mémoires de la  
fondation Eugène Piot*,  
87, 2008, p. 217-239.

ALAIN DEMURGER, *Jacques  
de Molay. Le crépuscule  
des Templiers*, Paris,  
Payot, 2007.

DOMINIQUE LOGNA-PRAT,  
*La Maison Dieu. Une  
histoire monumentale de  
l'Église au Moyen Âge  
(v.800-v.1200)*, Paris,  
Seuil, 2006 ; « Points  
Histoire », 2012.

PHILIPPE LORENTZ et DANY  
SAUDRON, *Atlas de Paris  
au Moyen Âge*, Paris,  
Parigramme, 2006.

JULIEN THÉRY, « Une  
hérésie d'État. Philippe  
le Bel, le procès des  
"perfides Templiers" et  
la pontificalisation de  
la royauté française »,  
*Médiévales*, 60, 2011,  
p. 157-185.